



FIL PRESSE DU 11 FEVRIER 2022

FOCUS

IFEC : PREVENTION ET SORTIE DE CRISE

LE MONDE DU CHIFFRE : LA PREVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE DANS LE CONTEXTE POST- PANDEMIQUE

Lors de la table ronde du 2 février organisée par l'IFEC, les intervenants sont revenus sur l'essentiel de la loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire. L'objectif étant de former les professionnels du chiffre et du droit à détecter les défaillances d'entreprises pour anticiper la sortie de crise et poser enfin les conditions du rebond. **Pour en savoir plus, ICI.**

LES AFFICHES PARISIENNES : ENTREPRISES EN DIFFICULTES, LA PREVENTION A L'HONNEUR

Lors d'une table ronde dédiée aux bonnes pratiques en matière de prévention des difficultés des entreprises le 2 février, l'IFEC avait convié Alexandra BLANCH, Administrateur Judiciaire, Romain GRAU, député et Président de la mission commune sur les entreprises en difficulté du fait de la crise sanitaire, et Dominique-Paul VALLEE, Juge consulaire près le Tribunal de commerce de Paris, Délégué général à la prévention des difficultés des entreprises. Ces intervenants ont souligné la complémentarité des experts-comptables et des commissaires aux comptes en la matière. « Nous, experts-comptables, sommes là pour accompagner les entreprises et mettre en place des solutions d'accompagnement pour pouvoir les aider à faire face à leurs pertes de marché » a expliqué Christophe PRIEM, Président de l'IFEC. « Le but, c'est que tous les professionnels du chiffre, qu'ils soient experts-comptables ou commissaires aux comptes, soient formés, connaissent ces procédures » a complété Gwladys TOHIER, Présidente de la CRCC Grande-Aquitaine. « L'Etat soutient les secteurs en difficultés ; lorsque l'on compare ce qui se passe à l'étranger avec ce qui se passe en France, on se dit que l'on a de la chance d'être en France » a ajouté Romain GRAU. **Pour en savoir plus, ICI.**

LES AFFICHES PARISIENNES : PEDAGOGIE ET FORMATION, MAITRE-MOTS POUR AMELIORER LA PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES

« Vous, experts-comptables, avez un rôle extrêmement important dans la formation de vos clients, même s'ils ne veulent pas se former, même s'il y a du déni chez eux ». C'est par ces mots que Dominique-Paul VALLEE, Juge consulaire près le Tribunal de commerce de Paris, Délégué général à la prévention des difficultés des entreprises, a introduit son propos lors de la table ronde sur la prévention des difficultés des entreprises. Les intervenants ont estimé qu'il serait souhaitable d'augmenter le nombre des procédures amiables pour traiter le plus en amont possible les difficultés des entreprises. Il faut, également, améliorer l'accès à ces procédures, c'est-à-dire mieux informer les chefs d'entreprises et former l'environnement. C'est tout l'objet des modules de formation de l'IFEC qui suivront les 2 mars, 31 mars, 13 avril, 27 avril. Les patrons ne savent pas que ces procédures existent et qu'ils ont la capacité parfois à bloquer le système pour que leur boîte reprenne de l'oxygène.

Pour en savoir plus, ICI.

Agenda

14 février 2022 à 12 h : Nicolas Bollé, Président de la Commission Innovation IFEC, propose un Lundi de l'Innovation en webinaire live d'une heure : L'évolution de notre métier dans l'accompagnement à l'ère du numérique pose la question de l'évolution de nos collaborateurs !
Pour en savoir plus, ICI.

14 février 2022 : Ouverture des inscriptions au Master 2 Gestion de Patrimoine ! Contact : formation@ifec.fr

15 février 2022 : Webinaire de 17 à 18 h : Données en temps réel : exploitez tout votre potentiel d'analyste de la donnée et de conseiller stratégique ! animé par Grégory MIGNON, Yooz et de Bruno TANGUY, Cabinet Badreau et Associés. **Pour en savoir plus, ICI.**

23 février 2022 : formation d'une journée en présentiel à Paris « Les comptes de campagne » par Pierrick CHAUVIN, expert-comptable. **Pour en savoir plus, ICI.**

24 février 2022 : Webinaire à 11 h (45 minutes) animé par Antoine PENEZ, Beeye : Planifier un outil de planification sans impacter ses équipes opérationnelles... Comment faire ?
Pour vous inscrire, ICI.

9 mars 2022 : Webinaire à 9 h (3 h 30) TVA > Nouvelles dispositions de la Loi de Finances 2022, animé par Rémi GOUYET, Avocat Associé E-TAX et Guillaume UFFERTE, Président de la Commission fiscale IFEC. **Pour en savoir plus, ICI.**

10 mars 2022 : webinaire IFEC, à 10 h, sur la loi de Financement de la Sécurité Sociale, animé par Axel GASET, Président de la Commission Sociale IFEC et Yvan CHEVALIER, Responsable des Relations avec le CROEC Pays-de-Loire chez AG2R LA MONDIALE.
Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.

22 mars 2022 : La CNCC animera le débat « Qu'entend-t-on par confiance numérique » au Campus des start-ups à Station F. **Pour en savoir plus, ICI.**

20 mai 2022 : **Le Campus CAC IFEC** au Domaine de VERCHANT, à Castelnau-le-Lez aura lieu de 9 h à 18 h. Echanges avec Yannick OLLIVIER, Florence PEYBERNES et Christophe PRIEM.

30 juin et 1er juillet 2022 : **Congrès IFEC** au Palais du Grand Large à Saint-Malo.

12 juillet 2022 : **Les Estivales du CAC 2022 de la CRCC Montpellier-Nîmes** au Palais des Congrès de la Grande-Motte.

14 octobre 2022 : Le Congrès du CROEC Bourgogne Franche-Comté à Beaune.

Presse

FCPR EXPERTS GENERATION

B SMART :

INTERVIEW DE SEBASTIEN BONNET ET FREDERIC ESPIRAT PAR FLORENCE DUPRAT

Explications du Fonds Commun de Placement à Risques EXPERTS GENERATION, nouvellement lancé. [Pour voir la vidéo \(7 minutes\), ICI.](#)

LES PROPOSITIONS DE LA CNCC

LE MONDE DU CHIFFRE :

PRESIDENTIELLE 2022 : LA CNCC FORMULE SES PROPOSITIONS AUX CANDIDATS

Yannick Ollivier, Président de la CNCC, a exprimé aux CAC les propositions de l'institution dans le cadre de l'élection présidentielle 2022 selon 4 piliers : créer les conditions de la confiance nécessaire au renforcement du tissu économique, par une approche renouvelée du capital de l'entreprise ; accélérer la mutation de la gouvernance des entreprises pour une économie performante et exemplaire ; faire de la France un leader de l'économie durable, avec pour premier moteur des acteurs économiques démontrant la maîtrise de leurs impacts ; renforcer la confiance dans l'action publique en apportant l'assurance d'une gestion transparente des finances des entités du secteur public. [Pour en savoir plus, ICI.](#)

TOURNOI DE GESTION EN AQUITAINE

CENTRE-PRESSE :

TOURNOI DE GESTION : L'IUT DE POITIERS RECOMPENSE A LA FINALE REGIONALE

Quatre étudiants poitevins ont décroché le challenge communication lors de la finale régionale du tournoi de gestion organisé par l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, le 3 février à Bordeaux. « Cette manifestation a offert aux étudiants une occasion unique de vivre les décisions stratégiques et quotidiennes du chef d'entreprise. Une expérience qui leur a permis de prendre conscience des problématiques des entreprises, de l'importance de leur accompagnement au quotidien par des partenaires de confiance et d'apprécier à travers cela, le rôle crucial de l'expert-comptable », explique Mikaël Hugonnet, Président du CROEC Nouvelle-Aquitaine.

[Pour en savoir plus, ICI.](#)

PRET RELANCE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE

TOUTMONBELIARD.COM :

LA REGION BFC ET BPIFRANCE LANCENT LE « PRET RELANCE » POUR ACCOMPAGNER LES TPE-PME DANS LEUR RELANCE

La Région Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance, en partenariat avec l'Ordre des Experts-comptables, mobilisent de nouvelles ressources pour lancer le nouveau dispositif du Prêt Relance. Ce prêt finance les besoins de trésorerie des TPE / PME liés à la reprise de leur activité et/ou cherchant à faire évoluer leur modèle économique dans le cadre d'un programme de

développement. Consentit à un taux fixe préférentiel de 0,20%, le Prêt Relance s'adresse aux TPE-PME de tous secteurs d'activités, ayant plus de 3 ans d'existence. Le montant des prêts distribués est compris entre 10 000 et 300 000 €. Les prêts inférieurs à 75 000 € bénéficient d'un processus entièrement dématérialisé. La mobilisation forte des experts-comptables auprès de leurs clients permet de sécuriser l'ensemble du dispositif. Une plateforme dédiée a été mise en ligne et permet aux entreprises de faire directement la demande de prêt en ligne. **Pour en savoir plus, ICI.**

UNE ECOLE SUP POUR LES DONNEES

LES AFFICHES PARISIENNES : UNE NOUVELLE ECOLE FOCALISEE SUR LES DONNEES

Une nouvelle école supérieure, portée par Xavier Niel (cofondateur de Free/Iliad) et Grégoire Genest (Polytechnicien) va voir le jour prochainement. Elle proposera une formation classique d'école de commerce – finances, marketing, stratégie... –, complétée par un enseignement en mathématiques et traitement de la donnée, y compris le codage informatique. Ce dernier enseignement représentera « la moitié des cours prévus pendant le cursus » car, « aujourd'hui, on ne peut pas gérer une entreprise sans comprendre la donnée », a déclaré Grégoire Genest. **Pour en savoir plus, ICI.**

HONORER SES DETTES

LES ECHOS ENTREPRENEURS : URSSAF : LES CONTROLES DES ENTREPRISES S'INTENSIFIENT

La pression monte sur les mauvais payeurs des charges sociales. « Les contrôles URSSAF reprennent petit à petit, toujours dans l'écoute des entreprises en difficulté mais les patrons malveillants sont clairement dans le viseur maintenant », prévient Bernard Massas, chef de file URSSAF pour la CPME et président de l'URSSAF Languedoc-Roussillon. L'état d'esprit affiché par les URSSAF reste clairement à la bienveillance. D'anciens juges consulaires et d'anciens chefs d'entreprise sont mis à contribution pour aider les entreprises à faire évoluer leur stratégie jusqu'à leur modèle d'affaires lui-même, pour éviter le mur. **Pour en savoir plus, ICI.**

AIDE COUTS FIXES

LES ECHOS ENTREPRENEURS : UNE AIDE « COUTS FIXES CONSOLIDATION » POUR LES ENTREPRISES AFFECTEES PAR LA CRISE SANITAIRE

Les entreprises éligibles à l'aide « coûts fixes consolidation » au titre des mois de décembre 2021 et janvier 2022 doivent déposer leur demande sur le site www.impots.gouv.fr avant le 31 mars 2022. **Pour en savoir plus, ICI.**

LES COTISATIONS RETRAITE 2022

LES ECHOS ENTREPRENEURS : COTISATIONS RETRAITE ET INVALIDITE-DECES DES LIBERAUX EN 2022

Chaque année, les professionnels libéraux doivent verser, à la section professionnelle dont ils relèvent, des cotisations de retraite complémentaire et d'invalidité-décès. L'article décline les montants pour 2022, notamment pour la CAVEC. **Pour en savoir plus, ICI.**

LE METIER PHARE DE L'ANNEE

LE PARISIEN :

EMPLOI : LES SECTEURS ET LES METIERS QUI RECRUTENT EN 2022

Selon l'observatoire d'Adecco Analytics, le métier de l'année est... comptable ! À l'heure où les entreprises doivent prendre le train de la relance, la profession a de beaux jours devant elle, y compris sous des formes de services innovantes à travers le digital. Elle pourrait en inspirer d'autres par la capacité à se renouveler et se diversifier dont elle a fait preuve.

Pour en savoir plus, ICI.

LE CONTROLE FISCAL EN LIVRE BLANC

COMPTA-ONLINE :

LIVRE BLANC : COMMENT BIEN PREPARER UN CONTROLE FISCAL ?

Le livre blanc des Editions Francis Lefebvre « Bien préparer un contrôle fiscal » est téléchargeable en ligne. **Pour en savoir plus, ICI.**

QUI PEUT ASSISTER A UN ENTRETIEN PREALABLE A LICENCIEMENT

TISSOT EDITIONS :

ENTRETIEN PREALABLE A LICENCIEMENT : QUI MENE L'ENTRETIEN ?

Dès lors que vous envisagez de procéder au licenciement d'un de vos salariés, vous devez le convoquer à un entretien préalable au licenciement. Le 20 octobre 2021, la Cour de cassation est venue rappeler que la finalité même de l'entretien préalable et les règles relatives à la notification du licenciement interdisent à l'employeur de donner mandat à une personne étrangère à l'entreprise pour procéder à cet entretien et notifier le licenciement. Ainsi, toute personne extérieure, qu'il s'agisse de votre expert-comptable ou de votre avocat, ne peut en aucun cas assister à l'entretien. Si une personne non habilitée prend part à la procédure de licenciement, alors ce dernier sera considéré comme étant dépourvu de cause réelle et sérieuse et entraînera l'indemnisation du salarié concerné. **Pour en savoir plus, ICI.**

LA FISCALITE EN DISCUSSION

JDD :

PRÉSIDENTIELLE : LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR LA FISCALITE

Les candidats à la présidentielle s'expriment sur leur vision de la fiscalité.

Pour en savoir plus, ICI.

Les petites infos de la semaine...

L'Agence de la Transition Ecologique organise la première édition de la Biennale de l'ADEME au Centre de Congrès d'Angers les 29 et 30 mars 2022. Cet événement inédit propose aux acteurs économiques, organisations publiques et privées, d'éclaircir des scénarios prospectifs à 2050, d'en débattre et de s'y projeter concrètement pour construire le chemin. **Pour en savoir plus, ICI.**

Le gouvernement édite le guide TPE/PME : se développer grâce aux marchés publics.

Pour en savoir plus, ICI.

Le livre blanc de la CPME « Cap France PME 2022-2027 » formule 5 axes stratégiques dont découlent 76 propositions concrètes à destination des candidats à l'élection présidentielle. [Voir ICI.](#)

Pour tout savoir sur les centres de formalités des entreprises (CFE), [ICI.](#)



Congrès IFEC 2022

Du 30 juin au 1^{er} juillet
à Saint-Malo

POUR VOUS METTRE A JOUR DE VOTRE COTISATION IFEC,
VOUS POUVEZ TELECHARGER LE [BULLETIN D'ADHESION ICI.](#)

EN PARTENARIAT AVEC...



L'IFEC vous souhaite un excellent week-end !
[Lien désinscription \[lien_desinscription\]](#)